

ANGLET LES 13 ET 14 MAI 2004

Dix ans d'histoire déjà !

En 1994, la Fédération des Lieux d'Accueil pour l'Exercice des Droits de Visite voit le jour. Elle s'est fixé comme objectifs de regrouper les Espaces- Rencontre, d'impulser la réflexion sur leur pratique et de les représenter afin de faire reconnaître leur existence, leur utilité et la nécessité de la pérennisation de leur financement.

*En 1998, elle a adopté un **code de déontologie** qui sert de texte de référence garantissant les conditions nécessaires à l'organisation des rencontres enfants-parents quand il n'existe pas d'autre solution.*

*En 2000, la fédération française réunit à Paris des représentants des fédérations de différents pays européens qui, à cette occasion, décident de se regrouper et d'œuvrer ensemble à l'élaboration d'une **charte européenne des Espaces-Rencontre**. Ce groupe de travail est toujours en cours à ce jour.*

*En 2002, elle change de nom et devient la **Fédération Française des Espaces-Rencontre pour le Maintien des Relations Enfants-Parents**.*

*En 2003, invitée pour la première fois à la préparation de la **Conférence de la Famille**, elle attire, une nouvelle fois, l'attention des autorités sur les difficultés de ses 80 structures adhérentes qui, durant l'exercice précédent, ont accueilli plus de **13.200 enfants** venus rencontrer le ou les parents avec qui ils ne vivent pas.*

*En 2004, la Fédération Française des Espaces-Rencontre pour le Maintien des Relations Enfants-Parents propose aux professionnels européens deux jours d'échange et de réflexion cliniques sur l'objectif initial des Espaces-Rencontre : « **permettre, lorsqu'il n'existe pas d'autre solution, le maintien de la relation entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas** » ... afin ... « **de se situer dans son histoire et par rapport à ses origines** » en favorisant, ... « **dans des conditions de sécurité qui lui sont dues, la construction de son identité, notamment à partir de la reconnaissance de sa filiation** » (Extraits du code de déontologie).*



**« LA FILIATION À L'ÉPREUVE
DE LA SÉPARATION »**

**Journées européennes d'échange
et de réflexion cliniques**

**Organisées par
La Fédération Française des Espaces-Rencontre
pour le Maintien des Relations Enfants-Parents
en collaboration avec l'Association Espace Rencontre 64**

**Sous le parrainage de
Monsieur le Ministre Délégué à la Famille
et de Monsieur le Garde des Sceaux**

**Renseignements et inscriptions : 12 Rue Gambetta 64000 PAU
Tél (33) 05.59.98.62.43 (le matin) Fax (33) 05.59.98.62.45
N° Formateur AER 64 : 72 64 01356 64**

13 MAI 2004

9 h 00 – 10 h 00 **Accueil des participants**
Allocutions d'ouverture des travaux
Etc...

LES FONDEMENTS DE LA FILIATION

10 h 00 – 11 h 00 **« La filiation à l'épreuve des secrets »**
Docteur Serge TISSERON (Psychiatre et psychanalyste, Directeur de recherche Université Paris X)

11 h 15 – 12 h 15 **« Les fondements juridiques de la filiation »**
Madame Marie LAMARCHE (Maître de conférence Université Montesquieu Bordeaux IV Centre européen de Recherche en Droit de la Famille et des Personnes)

LA FILIATION À L'ÉPREUVE DU DIVORCE

14 h 00 – 14 h 45 **« Ecoute, analyse et formulation de la demande des parties »**
Maître Pierre BARBET (Avocat à la cour de Bordeaux)

14 h 45 – 15 h 30 **« L'intervention du juge aux affaires familiales »**
Madame Brigitte SUBUÉ (Juge aux Affaires Familiales Tribunal de Grande Instance de NIMES)

15 h 45 – 16 h 30 **« Le maintien des relations enfants-parents à l'épreuve du divorce ou de la séparation »**
Monsieur Jean GRÉCHEZ (Intervenant Association Espace Rencontre 64 de Pau, Psychothérapeute psychanalytique de couple AFCCC)

16 h 30 – 17 h 15 **« La supervision des intervenants d'un Espace-Rencontre »**
Madame Clauderic IRLANDES-BLANCHEMAIN (Psychologue, Expert auprès des tribunaux, Superviseur d'un Espace-Rencontre)

Rencontres ouvertes entre professionnels

1. Rencontres Parents-Enfants placés,
2. Rencontres adolescents-parents,
3. Espaces-Rencontre et situations de violence,
4. Médiation familiale et Espaces-Rencontre

14 MAI 2004

LA FILIATION À L'ÉPREUVE DE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

9 h 00 – 10 h 00 **« Comment aider un enfant à penser sur sa relation avec ses parents après un placement ? »**
Docteur Maurice BERGER (Chef de service en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Saint-Etienne, Psychanalyste)

10 h 00 – 10 h 45 **« Le magistrat face à la question des relations enfants-parents dans les situations de danger »**
Monsieur Robert BIDART (Juge des Enfants Tribunal de Grande Instance de NIMES)

11 h 00 – 12 h 00 **« Le maintien des relations enfants-parents dans les situations de placement »**
Madame Anne GAGNEUX (Responsable du Pôle Enfance, Direction territoriale de Roubaix/Tourcoing)
Monsieur Amine ACHOUR (Psychologue du Pôle Enfance, Direction territoriale de Roubaix/Tourcoing)

LA FILIATION À L'ÉPREUVE DE LA PATHOLOGIE DES PARENTS

13 h 30 – 14 h 30 **« Les relations enfants et parents borderline ».**
Monsieur Alain BOUREGBA (Directeur de la Fédération des relais Enfants/ Parents de Montrouge et psychanalyste)

14 h 30 – 15 h 15 **« Prise en compte de la pathologie des parents dans un Espace-Rencontre »**
Monsieur Serge BÉDÈRE (Intervenant Point Rencontre de Bordeaux et, par ailleurs, Psychanalyste, membre d'Espace Analytique)

15 h 40 – 16 h 30 **« Synthèse et clôture des travaux »**

N.B : Chaque intervenant réservera 10 minutes de son temps d'intervention pour répondre aux questions des participants